

Comité électoral consultatif de l'université de Poitiers

Arrêté de composition à compter du 15 novembre 2023

Le Président du Comité électoral consultatif

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les désignations faites par les membres élus des différentes listes étudiantes siégeant au Conseil d'administration, en date du 16 décembre 2022, portant désignation des membres élus par et parmi chaque liste représentée au Conseil d'administration pour siéger au Comité électoral consultatif, telles qu'indiquées par le compte-rendu de séance ;
- Vu la délibération n° CA-12-03-2021-02 du Conseil d'administration en date du 12 mars 2021 portant élection de Monsieur Eddy LAMAZEROLLES en qualité de Président du Comité électoral consultatif ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Présidence

Président

Monsieur LAMAZEROLLES Eddy

Liste

Avec Virginie Laval, une énergie nouvelle pour notre université

Article 2 : Membres élus par et parmi chaque liste représentée au Conseil d'administration

Représentants des personnels

Monsieur BRENET François

Liste

Avec Yves Bertrand, pour une université actrice de son avenir

Monsieur MALLECOT Eric

SNPTES

Madame DUFONT Isabelle

CGT FEREC Sup

Monsieur ETIEN Érik

Une université de talents pour notre société avec Majdi Khoudeir

Représentants des usagers titulaires

Madame GERARD-TANGUY Hanna

Liste

UNEF le syndicat étudiant : ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité

[Siège vacant]

UNI : contre les blocages, pour la liberté d'étudier !

Monsieur COUTURIER Brice

L'alternative écolo et solidaire, par et pour les étudiant-e-s

Monsieur MARICOT Luc

Bouge ta fac avec l'AFEP et tes assos étudiante

Représentants des usagers suppléants

Monsieur ROGER Lucas

Liste

UNEF le syndicat étudiant : ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité

[Siège vacant]

UNI : contre les blocages, pour la liberté d'étudier !

Madame PILPRE Ines

L'alternative écolo et solidaire, par et pour les étudiant-e-s

Madame JEZEQUEL Lou

Bouge ta fac avec l'AFEP et tes assos étudiante

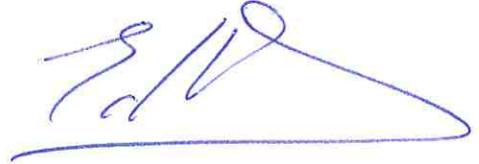
Article 3 : Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 15 novembre 2023

**Le Président du Comité électoral consultatif
de l'université de Poitiers,**

Eddy LAMAZEROLLES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eddy Lamazerolles', with a long horizontal flourish extending to the right.